



Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

OFFRE D'EMPLOI (Banque de candidats/candidates)

202304-16

PREMIER RÉPONDANT À TEMPS PARTIEL SERVICE DE SÉCURITÉ CIVILE

La Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson recherche des Premiers Répondants (PR) sur appel désirant s'engager à suivre la formation requise.

Sous l'autorité du directeur du Service incendie ou de son représentant, le titulaire doit :

Résumé des fonctions :

- Répondre aux interventions d'urgence;
- Assister activement aux séances de formation;
- Être disponible au minimum 2 quarts de travail de 6h00 à 18h00 et/ou de 18h00 à 6h00 par mois;
- Réussir les requalifications trois fois par année;
- Être présent lors d'activités spéciales par la Ville à titre de PR;
- Exécuter toute autre tâche inhérente à son poste.

Qualifications et exigences :

- Établir et maintenir son lieu de résidence principale sur le territoire de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson ou d'Estérel;
- Être âgé de 18 ans et plus;
- Posséder un véhicule;
- Posséder un permis de conduire valide classe 4A; dans le cas contraire, s'engager à l'obtenir dans les trois (3) mois suivant l'embauche;
- Être disponible lors de certaines fins de semaine pour la garde;
- Posséder une formation en secourisme serait un atout; sinon, s'engager à suivre et à réussir la formation de base requise donnée par l'Agence de santé selon le calendrier du formateur d'une durée de soixante-cinq (65) heures;
- Être en bonne condition physique et produire une attestation médicale;
- Ne pas posséder de dossier criminel;
- Aptitude pour le travail en équipe;
- Bonne gestion du stress ;
- Respect de la hiérarchie établie.

Salaire : Selon l'expérience et la politique de travail en vigueur

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante :

Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Poste de premier répondant # 202304-16
88, chemin Masson, Lac-Masson (Québec) J0T 1L0
ou
par courriel : si@lacmasson.com

La Ville remercie tous les candidats qui auront signifié leur intérêt pour ce poste, cependant seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. La Ville souscrit au principe d'équité en matière d'emploi. La forme masculine est employée uniquement dans le but d'alléger le texte de cette offre d'emploi.